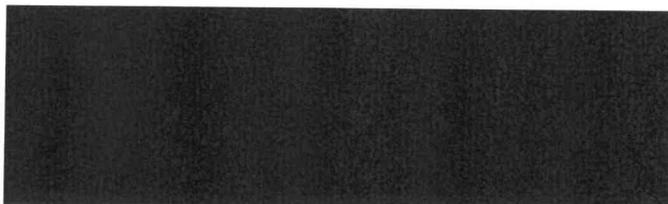


PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Montréal le 21 avril 2020



**OBJET : DEMANDE D'ACCÈS AUX DOCUMENTS**

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès à l'information à l'effet d'obtenir les Rapports de dépense des membres du conseil d'administration de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) pour les années 2015 à 2019, inclusivement en date du 28 février 2020, vous trouverez les réponses à votre demande de documents soit les :

- Rapports de dépense des membres de l'Assemblée délibérante de la Commission des partenaires du marché du travail pour les années 2015 à 2019, inclusivement.

**Résumé des montants réclamés**

Année	Nom	Organisation	Montant
2015-16	Josée Bouchard	Fédération des commission scolaire du Québec (FCSQ)	3 054,15 \$
2016-17	Josée Bouchard	FCSQ	2 332,94 \$
2017-18	Alain Fortier	FCSQ	1 997,17 \$
2018-19	Alain Fortier	FCSQ	2 116,38 \$
2019-20	Alain Fortier	FCSQ	À venir
<b>TOTAL</b>			<b>9 500,64 \$</b>

Les dépenses engagées par les titulaires d'un emploi supérieur, comme président de la CPMT et pour lesquels des dépenses de déplacement ont été remboursées pour la période demandée, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.cpmt.gouv.qc.ca/diffusion-info/depenses-superieur.asp>

Pour les autres membres de l'Assemblée délibérante, aucune réclamation, pour des rapports de dépenses, n'ont été soumis.

Nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente réponse, et ce, dans les trente jours suivant la date de celle-ci. Vous trouverez sous pli une note explicative de celle-ci.



La directrice du Secrétariat de la Commission,

**MICHÈLE HOUPERT**